



RGPD, êtes-vous en conformité ?

vendredi 22 juin 2018, par [lpe](#)

Cette réforme Européenne qui introduit le RGPD (Règlement Général sur la Protection des Données) a pour objectif principal de renforcer la protection de vos données personnelles.

Mais quelles sont les obligations pour votre entreprise ? Comment s'organiser pour y répondre de manière efficace et être en conformité ?

En effet, toutes les entreprises et institutions sont concernées, quelque soit leur taille, car le RGPD s'applique à l'ensemble des données personnelles : clients, fournisseurs, partenaires, salariés, administrés...

Au fur et à mesure que votre structure s'est agrandie, la quantité de données s'est accumulée parfois de manière considérable.

Mais connaissez-vous réellement votre patrimoine de données ?

Les données ont une forte valeur et représentent un enjeu à la fois légal, afin de respecter les informations personnelles qui vous ont été confiées et également une source d'opportunités pour votre entreprise.

En effet, derrière le caractère obligatoire, les entreprises qui seront « conformes RGPD » gagneront en transparence vis-à-vis de leurs clients (et donc en termes d'image) de la même manière que celles qui auront une culture Data développée adopteront une démarche d'innovation, de création de nouveaux services et de modernisation de leurs process.

Mais en attendant, que nous impose le RGPD ?

- Un traitement légal des données
- Un usage final des données encadré
- Une minimisation des données recueillies
- Une exactitude des données
- Une limitation des durées de conservation
- Une prise en compte de la confidentialité et de la sécurisation des données

Dans tous les secteurs d'activité, les donneurs d'ordres seront très attentifs à la mise en œuvre du RGPD par leurs prestataires et partenaires.

Kereon Intelligence, société spécialisée en Data Intelligence (agrée organisme de formation), vous propose ses solutions packagées ou personnalisées pour répondre à vos besoins de mise en conformité.

Sensibilisation/ formation de vos équipes en intra

Par le biais d'apports théoriques, d'échanges et de mises en situation, les stagiaires s'approprient une nouvelle philosophie de traitement des données à caractère personnel.

Formation du délégué à la protection des données - DPO

Kereon Intelligence accompagne votre DPO durant sa montée en compétence, sa prise de fonctions et tout au long de sa mission (méthodologie organisationnelle, technique et juridique).

Réalisation de diagnostics

Nos diagnostics permettent de mesurer l'écart avec la mise en conformité, de détecter les points critiques et d'établir un plan d'actions.

Mise en conformité RGPD

Vous bénéficierez d'une expertise juridique, d'un appui à la mise à jour des politiques de confidentialité, de l'établissement du registre et des fiches de traitement des données, la mise en conformité des traitements, la mise à niveau de la sécurité de votre système d'information...

Kereon Intelligence vous propose également un service de DPO externalisé

Pour tout renseignement : 05 16 25 72 13 / contact@kereon-intelligence.com

Plus : <https://kereon-intelligence.com>



Ensemble, on va plus loin

Publi-information.